

Journée d'étude des doctorants LCE

10 juin 2014

« Paroles déplacées »

Les doctorants du laboratoire « Langues et Cultures Européennes » (LCE – EA 1853) de Lyon 2 souhaitent proposer pour la deuxième année consécutive leur contribution à une manifestation scientifique de type pluri- et interdisciplinaire s'inscrivant dans le cadre du plan quinquennal du laboratoire consacré au « Déplacement ». Cette journée d'étude s'adresse aux doctorants de l'Ecole Doctorale 3LA et aux jeunes chercheurs du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Lyon travaillant dans les domaines Langues, Linguistique et Cultures européennes, Littérature française, Littérature comparée ou encore Arts du spectacle.

Après avoir réfléchi en 2013 à la problématique « Pas à sa place ? » et ainsi dégagé trois axes couvrant les notions d'écart par rapport à une norme, d'enjeu des classifications en art et de déplacement territorial dans l'histoire et la fiction, il est à présent question de centrer la réflexion sur la **polysémie** du terme « déplacement ».

Employé au sens figuré, le terme « déplacé » perd sa dimension spatiale dominante : est en effet déplacé ce qui est **mal à propos, malvenu, inconvenant**, l'expression « tenir des propos déplacés » rendant par exemple compte de l'existence implicite d'usages à respecter dans la sphère communicationnelle, ou de normes qui définissent à un moment donné une vision 'convenable' des choses. Mais dans sa double acception, le sujet « Paroles déplacées » invite également à envisager le message produit dans un contexte de création ou de communication comme susceptible d'accéder à une forme de **mobilité** en se muant en élément d'emprunt, de citation (intertextuelle), voire, considéré à l'extrême, de reprise plagiée.

Tout est donc une question de place et de limites franchissables ou non : est-il assigné à chaque parole une place et un sens définitifs, un espace d'expression calibré et mesuré ?

La notion de « paroles » évoquée dans le titre est censée couvrir tout une gamme d'unités linguistiques faisant office de propos prononcés ou écrits : un mot, une phrase, un énoncé et même un discours plus élaboré, et ce quels qu'en soient le support (médium littéraire, pictural, cinématographique), le contexte d'apparition (toutes époques confondues) ou la nature (slogan, message en tout genre, vers poétique, théorie scientifique, témoignage, précepte...).

Pistes à explorer

I - Premier versant du sujet : « Provocation, subversion, dissidence et avant-garde »

- Le sujet « Paroles déplacées » recèle de nombreuses possibilités d'étude et pourra d'abord susciter l'intérêt des **linguistes** quant à la manière de concevoir à partir de quand et dans quel contexte un propos devient déplacé. Ils peuvent en cela réfléchir aux frontières existant entre ce qui est déplacé, subversif et choquant, c'est-à-dire allant à l'encontre des conventions fixées par une société.
- Cette réflexion pourrait par ailleurs amener à identifier la nature et la portée de certains messages dans les domaines **historique, politique, scientifique et artistique** dans une perspective diachronique ou synchronique. L'émergence d'un discours dissident dans un type de société peut donner lieu à une mise en lumière du mécanisme d'affranchissement à un discours majoritaire. Par quels biais et de quelle manière un tel discours parvient-il également à se faire entendre et éventuellement accepter ?
- Enfin, « Paroles déplacées » peut de manière corollaire interroger la **création littéraire** (romanesque, poétique ou théâtrale). Quelles sont en effet les figures réelles ou fictives – personnages (scientifiques, artistes, politiques) au discours inconvenant, révolutionnaire ou avant-gardiste – qui ont inspiré écrivains, poètes et dramaturges ?

II - Deuxième versant du sujet : « Citer : entre usurpation, reprise et réminiscence »

- Comment fonctionne le processus de déplacement de paroles d'un espace de création ou d'expression à un autre ? Nous avons mentionné en introduction les notions d'emprunt, de citation et de plagiat. Dans ce processus, quels sont les aspects qui déterminent le fait qu'une parole accède au statut de « citation » en apparaissant dans une œuvre seconde – notamment dans le cas des citations latines ? Quelle incidence possède l'acte de tronquer un propos originel dans le cas d'une forme de « recalibrage » volontaire ou non ? La notion de paternité d'une citation prolonge par ailleurs cet aspect du sujet.
- Relativement au thème de la citation, les **spécialistes de création artistique** pourront se pencher sur la génétique de l'œuvre. Créer avec 'les mots des autres' sans le rendre manifeste relève-t-il d'une démarche épigonale assumée, de filiation, d'hommage ou de faible créativité camouflée ? En ce sens, dans quelle mesure la notion romantique d'inspiration conserve-t-elle encore sa légitimité ?
Rendue manifeste, l'insertion dans le texte littéraire – ou dans le tableau – de citations produites par d'autres peut amener à s'interroger sur une forme de méthodologie voire d'éthique de l'écriture et de la création.
- Le déplacement des paroles peut aussi être conçu comme un phénomène interne à une même œuvre, c'est le cas par exemple de la citation intratextuelle. Mais à l'échelle de

plusieurs œuvres d'un même auteur, le retour d'auto-citations s'apparente-t-il à un procédé conscient (ou non) de réminiscence ?

- Dans les domaines politique et social, en quoi le déplacement de paroles (parodique, type hommage ou propagande) contribue-t-il à charger et à connoter un discours, mais aussi à former une conscience et des référents collectifs ?
- En **traduction** enfin, le passage d'une langue à l'autre peut s'apparenter à une forme de transformation d'un message originel qui peut conduire à sa déformation. Comment les écrivains perçoivent-ils l'activité de traduction ? Peut-on y voir un espace de création ?

III – Troisième versant éventuel du sujet : « Un déplacement subversif ? »

À la jonction des deux dimensions du sujet, on pourra se poser la question de savoir si le déplacement - la décontextualisation ou la recontextualisation - de certaines paroles peut avoir pour conséquence de développer leur potentiel inconvenant ou subversif, ou au contraire de l'atténuer.

Nous invitons les docteurs et les jeunes chercheurs intéressés par cette journée d'étude à envoyer **d'ici le 15 avril 2014** le résumé de leur intervention (250 à 300 mots) à Patrick Davoine (padavoine30@yahoo.fr) et à Elsa Crousier (elsa.crousier@gmail.com).

Comité d'organisation

Elsa CROUSIER (Études hispanophones)

Patrick DAVOINE (Études germaniques)

Comité scientifique

María Angélica DURAN (Études hispanophones)

Sandra HERNANDEZ (Études hispanophones)

Fabrice MALKANI (Études germaniques)

Philippe MEUNIER (Études hispanophones)

João Carlos PEREIRA (Études lusophones)

Ralf ZSCHACHLITZ (Études germaniques)